

GESPUNSART

FRANCE - ARDENNES

23^{ème} Marche Populaire Internationale « *Autour du jet d'eau* »



DIMANCHE
03 MARS 2019



Parcours 5-10-15-20 km

Membre de la FFSP n° F0841

Visa FFSP 2019-08-271-H

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes, Avenue de la Gare 08700 GESPUNSART

Horaires : Départ de 08H00 à 14H00 pour les 5 et 10 km
Départ de 08H00 à 11h00 pour les 15 et 20 km.
Arrivée limitée à 17 heures.

Parcours : distances sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation « sans souvenir » de 2€. (gratuite pour les moins de 12 ans et les personnes handicapées) Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : Non.

Inscriptions : Nom / Prénom / Adresse de correspondance /
Code Postal / Ville / Téléphone / e-mail.

Récompenses : Diplôme aux enfants de moins de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de restauration –payante- à l'arrivée,
(dans la limite des disponibilités) à réserver AVANT le départ.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Premiers secours : par l'association.
Urgence : 112

Contact : ECTG : « Marcheurs de la Goutelle »
Président : Mr Bernard PONCIN
Tel : 0622894808 – bernard.poncin@laposte.net

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions
météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins